

Communiqué de presse  
2 juillet 2020

## Développement durable : les entreprises de l'aromatique s'engagent !

Le 1<sup>er</sup> juillet 2020 a vu naître la Charte Développement Durable « Sustainability Charter » portée par l'IOFI et l'IFRA, (respectivement organisation internationale des producteurs d'arômes et de parfums), d'ores et déjà signée par 100 entreprises.



Parce que le développement durable n'est pas un vain mot dans les entreprises qui produisent des produits aromatiques (arômes, préparations parfumantes, etc.), leurs syndicats ont développé une Charte afin d'encourager et d'aider les entreprises à progresser vers une prise en compte toujours plus forte des enjeux du développement durable dans leurs activités au quotidien.

Déjà signée par plus de 100 entreprises au niveau mondial dont 10 françaises, cette Charte est un symbole fort de la volonté de la profession de s'engager collectivement en matière de développement durable.

La Charte, d'engagement volontaire pour les entreprises, adopte une approche de cycle de vie basée sur cinq domaines prioritaires : l'approvisionnement responsable, la réduction de l'empreinte environnementale, le bien-être des employés, la sécurité des produits, la transparence et les partenariats.



Les entreprises adhérentes au SNIAA et à PRODAROM sont engagées de longue date sur ces thématiques, avec de nombreuses entreprises déjà dotées de leurs propres Chartes Développement Durable ou RSE ou ayant développé de multiples bonnes pratiques favorables à l'environnement. Elles ont été ainsi moteur du développement de cette Charte internationale et ont participé à la définition des domaines et des indicateurs de progression.

C'est ainsi d'ores et déjà une vingtaine d'entreprises adhérentes au SNIAA ou à PRODAROM qui ont signé la charte et ce n'est qu'un début !

*Pour en savoir plus sur la Charte, consultez le site dédié [www.ifra-iofi.org](http://www.ifra-iofi.org) et consultez les communiqués de presse de l'[IOFI](#) et de l'[IFRA](#)*

## SNIAA

Plus d'informations sur notre [site internet](#) ou notre page [in](#)

Relations Presse : Cécile Pinel, [cecile.pinel@sniaa.org](mailto:cecile.pinel@sniaa.org), 01 46 53 10 10

Le SNIAA, Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires, fédère et représente 95% des entreprises de l'aromatique alimentaire français, soit aujourd'hui une soixantaine d'entreprises, dont 90% sont des PME. Le SNIAA est reconnu et respecté comme partenaire indispensable de l'aromatique et de la filière alimentaire France et Europe.  
[www.sniaa.org](http://www.sniaa.org)

## PRODAROM

Plus d'informations sur notre [site internet](#)

Relations Presse : Philippe Massé, [pmasse@prodarom.fr](mailto:pmasse@prodarom.fr), tel : 04 92 42 34 80

PRODAROM, syndicat national des fabricants de produits aromatiques, représente avec 70 sociétés adhérentes environ 90 % de l'activité française du secteur. Avec un chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'Euros pour l'année 2019 (chiffre consolidé annuel des sociétés dont le siège social est basé en France), dont plus de 70% à l'export et 8700 salariés en France, l'industrie des fabricants de produits aromatiques détient une place de leader pour le commerce extérieur de la France avec un poids économique important au niveau national.  
[www.prodarom.com](http://www.prodarom.com)